

 **GRAND PRIX DES  
JEUNES LECTEURS**  
42<sup>ème</sup> ÉDITION 2025-2026



Soutenu par  
 **MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

**Grands Prix  
PEEP 2026 :  
c'est parti !**

# L'AVOIX DES Parents

Numéro 471  
Novembre 2025

DOSSIER

## VERS DE NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES ?



**ACTU**

**Un bilan mitigé  
pour les évaluations  
nationales**

# L'APPRENTISSAGE PAR L'AVENTURE : VOTRE ENFANT VA ADORER !

**GO  
& LIVE**  
Group



**-10%**  
de réduction sur  
votre séjour\* avec  
le code partenaire  
**PEEP**

Découvrez nos séjours linguistiques, colonies de vacances  
et stages sportifs en France et à l'étranger.

Information et réservation :

**nacel.**

## **Nacel**

Spécialiste des séjours linguistiques  
Séjours encadrés 11-18 ans  
et étudiants dès 16 ans  
Des formules adaptées à chacun  
+ de 20 pays à découvrir

**05 65 76 55 25**



## **American Village**

Les colos 100% anglais en France  
5 formules différentes  
De 8 à 17 ans  
+ de 30 ans d'expérience

**05 65 76 55 25**



## **Sports Elite Jeunes**

Colonies et stages sportifs  
pour les 7-17ans  
+ de 15 sports au choix  
4 villages olympiques en France

**05 65 76 55 33**

\*Offre valable sur tous les séjours American Village, Nacel et Sports Elite Jeunes, plafonnée à 200€.  
Chèques vacances, Pass Colo et bons CAF acceptés, possibilité de payer en plusieurs fois sans frais.



## ÉDITO



Emmanuel Garot  
Président  
national

« Comment mieux structurer les différents temps de la vie quotidienne des enfants afin qu'ils soient plus favorables à leurs apprentissages, à leur développement et à leur santé ? » A cette question de l'ex Premier ministre François Bayrou (lui-même auteur d'un « nouveau cadre pour l'aménagement du temps scolaire » quand il était ministre de l'Éducation nationale en... 1995 !), la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant, organisée par le Conseil économique, social et environnemental (CESE), vient de répondre par 20 propositions. Parmi celles-ci, on retiendra notamment une semaine d'enseignements sur cinq jours, du lundi au vendredi, un début des cours à 9 h au collège et au lycée, ainsi qu'une nouvelle articulation des apprentissages entre

savoirs théoriques le matin et pratiques l'après-midi.

Depuis de nombreuses années, la question des rythmes scolaires agite autant la communauté éducative que l'ensemble de la société. Aujourd'hui, alors que le niveau scolaire demeure préoccupant, que la santé mentale des jeunes inquiète, que la révolution numérique interroge, une réflexion profonde pour que les différents temps de l'enfant soient plus favorables à leurs apprentissages, à leur développement et à leur santé, apparaît non seulement légitime mais indispensable. Dans ces débats, auxquels la PEEP prend et prendra toute sa part, nous serons toujours animés et guidés par la même ligne directrice : défendre l'intérêt des élèves et des familles.

Emmanuel Garot

## SOMMAIRE

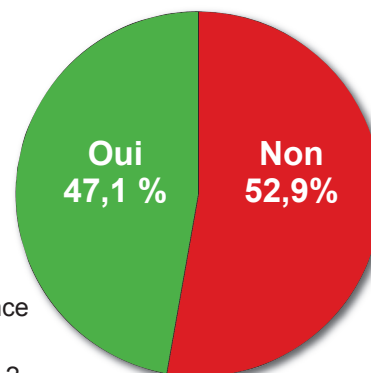
- **Actu – Un bilan mitigé pour les évaluations nationales** p.4
- **Famille numérique – Numérique sous le sapin, faire les bons choix** p.5
- **Dossier – Vers de nouveaux rythmes scolaires ?** p.6
- **Du côté de la Peep – Grands Prix PEEP 2026 : c'est parti !** p.10

La voix des parents - 92, avenue d'Ivry, 75013 Paris. Tél : 01 44 15 18 18.  
N° 471 - Novembre 2025. Directeur de la publication : Emmanuel Garot.  
Publicité : Erika Audel. Tél : 01 44 15 18 06. Conception et réalisation :  
Oligopresse. Commission paritaire : n°0122 G 79300. ISSN 2779-1300

## SONDAGE

### Résultat du sondage du numéro 470 (octobre 2025)

Pour aider les enseignants à préparer leurs cours, l'Éducation nationale va prochainement leur fournir un outil d'intelligence artificielle. Une bonne initiative ?



# Un bilan mitigé pour les évaluations nationales

En septembre : c'était déjà l'heure du bilan ! Les élèves, du CP à la seconde (à l'exception des collégiens de 3<sup>e</sup>), ont été évalués sur leurs compétences en français et en maths. Avec des résultats, comme depuis plusieurs années, que l'on peut qualifier de stables et de mitigés, notamment pour le français au collège.

**O**rganisées quelques jours seulement après la rentrée scolaire, les évaluations nationales ont pour objectif premier d'offrir aux enseignants des repères précis pour ajuster leurs pratiques pédagogiques tout au long de l'année.

## A l'école élémentaire

En CP, les résultats confirment une progression : les compétences telles que « reconnaître les lettres et leurs sons », « comprendre des mots à l'oral » ou « résoudre des problèmes », sont en amélioration.

L'année suivante, en CE1, on note une baisse des résultats en français, en particulier concernant les compétences liées à la compréhension.

Sur les 3 dernières années de l'école élémentaire, le CE2, le CM1 et le CM2, le bilan des évaluations confirme une stabilité du niveau global, et des progrès en mathématiques, en particulier en CE2 et CM1 – sur ce dernier point, on peut légitimement penser que le « plan maths », lancé en 2018 avec Cédric Vilani (qui insistait notamment sur la place prépondérante que

devait avoir le calcul mental dans les apprentissages), n'y est pas étranger...

## Au collège

Les élèves de 6<sup>e</sup> enregistrent, eux, une amélioration en français, « où la proportion d'élèves très en difficulté diminue depuis huit ans » se réjouit le ministère de l'Éducation nationale. Pour les mathématiques, on observe la même tendance, avec des progrès significatifs dans les collèges de l'éducation prioritaire, où le nombre d'élèves en grande difficulté baisse de manière notable.

En 5<sup>e</sup>, niveau de classe qui a été évalué pour la première fois, les résultats indiquent que seul un élève sur deux (52 %) présente une maîtrise satisfaisante en français... Autre chiffre inquiétant, dans les collèges situés en « éducation prioritaire », ce taux n'est que de 34,6 % en REP et tombe même à 24,9 % en REP ! Enfin, en 4<sup>e</sup>, la situation est tout aussi préoccupante : les performances en français reculent, avec moins d'élèves placés dans les groupes performants et davantage dans les groupes les plus faibles.

## En seconde, nette baisse en français

Au lycée, sur le même modèle qu'en élémentaire et au collège, on appelle « évaluations » les tests de positionnement. Ces tests sont passés par les tous les élèves de seconde (générale et technologique, et professionnelle). Les résultats révèlent une situation contrastée : tandis que le niveau en français continue de nettement se dégrader, avec une proportion d'élèves appartenant aux groupes les plus faibles qui passe de 12,4 % à 20,1 % en voie générale et technologique – et de 58,3 % à 69 % en voie professionnelle ! –, en maths, à l'inverse, on note une – légère – amélioration : la part d'élèves en difficulté recule légèrement, de 27,6 % à 26,4 % dans la voie générale et de 77,3 % à 74,3 % dans la voie pro.



## FILLES / GARÇONS - MATHS / FRANÇAIS : DES ÉCARTS TOUJOURS PRÉSENTS EN ÉLÉMENTAIRE

Les évaluations nationales de 2025 nous apprennent que les écarts de taux de maîtrise observés entre les filles et les garçons sont toujours aussi importants. Ces écarts sont toujours en faveur des filles en français, du CP au CM2. En mathématiques, ils sont en faveur des filles en début de CP, puis en faveur des garçons à partir du début de CE1. Ainsi, en dernière année de l'école élémentaire, en CM2, suivant les compétences spécifiques évaluées, on constate ainsi des écarts jusqu'à 9 % en français (pour les filles) et 19 % en maths (à l'avantage des garçons) ! Des écarts qui perdurent au collège.

## Numérique sous le sapin, faire les bons choix

Cette rubrique est  
la vôtre !

Une idée ou une  
question pour un  
prochain thème ? :

[lvdp@open-asso.org](mailto:lvdp@open-asso.org) !

Noël approche, et avec lui revient une question que beaucoup de parents se posent : offrir un outil numérique est-ce vraiment une bonne idée ? Console, tablette ou même premier smartphone... Le plaisir d'offrir se mêle parfois aux doutes : est-ce le bon moment ? Est-ce utile ou risqué ? Comment poser un cadre sans transformer le cadeau en source de tensions ?

Aujourd'hui, les écrans ne sont plus perçus comme des objets à part et font partie intégrante de la vie des jeunes : ils participent à leurs loisirs, leurs apprentissages, leur sociabilité. Ce qui inquiète surtout les parents, c'est l'idée que l'objet puisse « déconnecter » l'enfant du monde réel ou l'isoler socialement. Pourtant, ce risque n'est pas une fatalité. Plutôt que de s'opposer à l'apparition du numérique sous le sapin ou d'en faire un objet de tension, envisageons les fêtes comme un moment privilégié pour poser de nouveaux repères, en douceur. L'arrivée d'un nouvel outil peut être l'occasion de discuter ensemble de la place que peut occu-

per le numérique au sein de la famille. Et plus votre enfant participe à l'élaboration du cadre, plus il aura envie de le respecter. Ce qui change tout, c'est l'accompagnement.

### Conseils à suivre

Voici quelques repères simples pour vous aider à mieux vivre ce moment :

**1. Choisir un outil qui correspond à votre enfant :** à son âge, sa maturité, ses besoins et ses façons d'utiliser le numérique.



« Offrir le bon objet numérique pendant les fêtes peut devenir une vraie opportunité pour toute la famille dans la transmission. »

**2. Poser un cadre clair :** temps d'usage, lieux autorisés, moments en famille... un cadre pensé pour aider, pas pour sanctionner.

**3. Favoriser la coopération et le dialogue :** expliquer les risques, mais aussi ce que le numérique peut apporter. Écouter leurs envies, partager vos propres pratiques.

**4. Encourager les usages partagés :** le covoionnage de séries ou de films, les jeux vidéo coopératifs, les découvertes culturelles en ligne.

Au fond, offrir le bon objet numérique pendant les fêtes peut devenir une vraie opportunité pour toute la famille dans la transmission : renforcer le lien, ouvrir la discussion sur les usages, accompagner l'enfant dans sa vie connectée.

*Antoine Barsi, psychologue clinicien et membre du comité d'experts de l'OPEN*

## L'OPEN, en quelques mots

L'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique ([www.open-asso.org](http://www.open-asso.org)) est la première association 100 % mobilisée autour de l'accompagnement des parents et des professionnels sur les sujets de parentalité et d'éducation numérique... Pour vous réconcilier avec les écrans !

L'OPEN propose notamment des interventions et formations dédiées aux parents et professionnels partout en France pour vous aider à décrypter les pratiques des jeunes dans les espaces numériques. Venez échanger avec nos experts : <https://www.open-asso.org/prevention-formation/>



## Vers de nouveaux rythmes scolaires ?

**L**e 23 novembre, les membres de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant, organisée par le Conseil économique, social et environnemental (CESE), ont formulé 20 propositions pour une nouvelle organisation des temps des enfants mieux adaptée à leur bien-être, leur santé et leurs apprentissages.

Plusieurs recommandations concernent les rythmes scolaires... et ne font pas dans la demi-mesure ! La Convention citoyenne préconise ainsi une semaine d'enseignements sur cinq jours, du lundi au vendredi, pour tous les élèves, de l'école élémentaire au lycée, une heure de début des cours à 9 h dans le second degré avec des cours de 45 minutes, une organisation quotidienne repensée avec des matinées consacrées aux cours théoriques et des après-midis dédiés à des apprentissages pratiques, artistiques, culturels, sportifs... Un vrai programme d'envergure. Reste à savoir quel avenir sera réservé à ces propositions « citoyennes », désormais dans les mains des décideurs politiques, à un moment où ces derniers sont plongés dans la plus grande incertitude.

**D**epuis longtemps, la question des rythmes scolaires divise les parties concernées : parents, enseignants, spécialistes, politiques... Il suffit de regarder en arrière pour constater que les rythmes scolaires ont subi de nombreuses évolutions ces dernières décennies (lire en encadré ci-dessous). Les journées sont-elles trop longues ? Comment aménager au mieux la semaine ? Quelle est la durée idéale des vacances ? La question essentielle réside dans l'adéquation entre les rythmes scolaires et les rythmes de vie des enfants, pour que réussite scolaire et épanouissement personnel soient au rendez-vous et que les inégalités entre les enfants soient réduites au minimum.

## Différents temps

C'est justement l'objet de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant. Organisée par le Conseil économique, social et environnemental, à la demande du Président de la République, la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant a rassemblé 130 citoyennes et citoyens tirés au sort « illustrant la diversité de la société française ». De juin à novembre 2025, ils se sont réunis sept week-ends pour élaborer un rapport sur la structuration des temps de vie des enfants. Leur mission : apporter une



La convention citoyenne sur les temps de l'enfant propose des réformes majeures pour repenser l'école – rythme, horaires, contenu, organisation – afin de mieux concilier apprentissage, bien-être, santé et rythmes biologiques (lire le rapport complet ICI).

réponse à cette (vaste !) question : « Comment mieux structurer les différents temps de la vie quotidienne des enfants afin qu'ils soient plus favorables à leurs apprentissages, à leur développement et à leur santé ? ».

En effet, les travaux ne se sont donc pas limités aux seuls rythmes scolaires, mais sur l'ensemble des temps de l'enfant. Ces différents temps sont ainsi déclinés :

- Temps scolaire : heures de cours ;

- Temps périscolaire : garderie, étude, ateliers ;
- Temps extra-scolaire : activités sportives, culturelles, loisirs, colonies de vacances ;
- Temps libre : vacances en famille, jeux, écrans, repos.

## Une semaine de cours de 5 jours

Sur les 20 recommandations finales émises, une grande part concerne les

## Rythmes scolaires : une longue histoire

Les rythmes scolaires ont subi de nombreuses évolutions. Ainsi, à l'origine, en raison des lois Jules Ferry sur la laïcité de l'école, les écoliers ne travaillaient pas le jeudi pour permettre l'organisation de la catéchèse en dehors des établissements scolaires. Puis la coupure a été transférée au mercredi.

En 1995, François Bayrou, ministre de l'Éducation nationale (1993–1997), mène une réforme qui ne modifie pas le nombre de jours de classe, mais propose un nouveau cadre pour l'aménagement du temps scolaire, avec des assouplissements.

2008 marque une rupture avec la réforme dite « Darcos »,

du nom du ministre de l'Éducation nationale de l'époque, qui acte la suppression du samedi matin et instaure la semaine de 4 jours.

En 2014, nouveau changement avec la réforme Peillon / Hamon : le gouvernement réintroduit la semaine de 4 jours et demi avec le retour d'un mercredi matin travaillé. Seulement 3 ans plus tard, en 2017, le ministre Jean-Michel Blanquer apporte un assouplissement aux rythmes scolaires : les communes peuvent choisir entre 4 jours ou 4 jours et demi. Et elles s'empressent de le faire : la très grande majorité des communes repassent à la semaine de 4 jours.

## Ce qui doit changer... selon les élèves !

Comme l'avait expressément demandé l'ex Premier ministre François Bayrou quand il a saisi le Conseil économique social et environnemental pour organiser les travaux de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant, la parole de ces derniers devaient être recueillies pour « éclairer » les membres de cette convention.

Pour le second degré, un panel de vingt adolescents, de 12 à 17 ans, a donc été interrogé. Au final, 4 problématiques majeures sont ressorties :

### • DES JOURNÉES TROP LONGUES ET TROP DENSES

Les jeunes ont exprimé que la longueur et l'intensité des journées impactent fortement leur énergie, leur motivation et leur capacité à se concentrer. Cela s'explique à la fois par le temps passé en cours, les devoirs, les déplacements et la manière dont les activités scolaires sont organisées.

### • UNE PRESSION LIÉE À LA CHARGE DE TRAVAIL

Selon eux, la quantité et la répartition des devoirs, combinées à la pression des évaluations, rendent le rythme des journées scolaires particulièrement lourdes et stressantes. Cette surcharge engendre souvent de la fatigue, un manque de motivation et un risque de décrochage.

### • UNE PRESSION LIÉE AUX CHOIX D'ORIENTATION

Pour les jeunes, si les choix d'orientation sont imposés trop tôt, ils regrettent aussi un manque de temps de qualité consacré à l'orientation : peu d'accompagnement individualisé « car les conseillers d'orientation sont peu disponibles, et les forums d'orientation peu diversifiés ».



Le panel de jeunes interrogés souhaitait que l'après-midi soit consacré à des apprentissages pratiques et choisis (spécialités, travaux pratiques, projets, sport et art...). Une proposition reprise par la Convention.

### • UNE EXPOSITION EXCESSIVE AUX ÉCRANS SUR LE TEMPS LIBRE

Les jeunes ont aussi noté une contradiction entre l'interdiction souhaitée des écrans par les adultes et l'obligation de les utiliser pour les cours et les devoirs.

Après cet état des lieux, le panel des jeunes a émis plusieurs propositions dont beaucoup ont été reprises dans les recommandations finales de la convention citoyenne ; on citera par exemple : des journées plus courtes (9h-15h30) avec des après-midis dédiés à des apprentissages pratiques divers et au choix, des devoirs allégés, à réaliser au sein de l'école, des cours de 45 minutes pour les matières du tronc commun qui nécessitent une forte attention avec des pauses de 5 minutes entre chaque cours.

rythmes scolaires. Parmi les changements appelés les plus notables figure une proposition choc : passer la semaine à 5 jours du lundi au vendredi, et dès l'école élémentaire jusqu'au lycée. Une mesure – loin de la demi-mesure ! – dont le but principal est d'éviter les journées trop longues. Pour les membres de la convention : « Condenser les cours sur quatre jours entraîne des journées trop

denses, des irrégularités dans les heures de coucher et de lever, avec des incidences majeures sur la fatigue et la capacité d'attention des enfants ». On comprend bien l'objectif de cette recommandation de passer à 5 jours pleins par semaine, mais on peut s'interroger sur la façon dont les décideurs pourraient l'accueillir, notamment les municipalités concernant le primaire. En effet, quand

l'assouplissement des rythmes scolaires a été décidé en 2017 par le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer, l'écrasante majorité des communes est revenue à un rythme hebdomadaire de 4 jours et demi à... 4 jours !

### Une nouvelle organisation de la journée d'école

D'autres préconisations de la convention

citoyenne retiennent aussi l'attention en bouleversant le schéma actuel. Ainsi, pour les collégiens et lycéens, les cours ne devraient pas commencer avant 9 h, « pour respecter leurs rythmes biologiques ». Toujours dans le secondaire, les cours seraient réduits à 45 minutes effectives maximum, contre 55-60 minutes actuellement. Par ailleurs, l'organisation quotidienne serait repensée : les matinées consacrées aux cours théoriques, les après-midis dédiés à des apprentissages pratiques, artistiques, culturels, sportifs, et aux projets interdisciplinaires. L'organisation de l'après-midi pourrait ainsi prendre la forme suivante :

- 2 heures d'apprentissages pratiques, comportant des projets, des ateliers de la vie pratique, de la pratique artistique, culturelle et sportive, obligatoires et gratuites jusqu'à 15h30 ;
- 1 à 2 heures d'activités artistiques et sportives gratuites proposées à partir de 15h30.

## Des devoirs aux « revoirs »

Autre proposition de réforme en profondeur : les devoirs se feraient essentiellement à l'école avec des « revoirs » à la maison. Une préconisation qui répond à une situation dénoncée par la convention citoyenne : « Les devoirs à la maison participent à creuser les inégalités sociales entre les enfants puisqu'ils dépendent des

conditions de vie et de l'accompagnement des familles ». Autre argument avancé pour les devoirs à l'école : ils facilitent « la coopération entre élèves, le repérage et l'accompagnement individualisé des élèves en difficulté ».

Sur la question des vacances scolaires, alors que l'on aurait pu s'attendre à ce que la convention citoyenne propose une réduction des vacances d'été – comme le suggérerait le président de la République Emmanuel Macron –, il est proposé un statu quo avec l'alternance actuelle entre 7 semaines de cours et 2 semaines de vacances, mais la convention citoyenne propose toutefois de réduire les zones de va-

cances de 3 à 2 zones pour les vacances d'hiver et de printemps.

## Quelles suites ?

On le voit, ce rapport de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant contient un grand nombre de mesures qui modifieraient en profondeur les rythmes scolaires actuels. Toutes ces préconisations seront-elles prises en compte par les décideurs politiques ? L'instabilité politique actuelle incite au doute. Dans tous les cas, cette convention citoyenne a déjà le mérite de soulever de réelles problématiques qui nuisent aujourd'hui au bien-être et aux apprentissages des enfants.



La convention citoyenne sur le temps de l'enfant propose d'établir un socle commun d'apprentissages élargi qui articule savoirs théoriques le matin et pratiques l'après-midi.

## Les propositions en dehors du temps scolaire

Outre les questions qui entourent les rythmes scolaires, la convention citoyenne a émis plusieurs propositions concernant les autres temps de l'enfant, en dehors des heures de cours à l'école.

### PAS DE RÉSEAUX SOCIAUX AVANT 15 ANS

Ainsi, sur les dangers du numérique (troubles du sommeil, de l'attention, anxiété, exposition à des contenus violents, cyberharcèlement...), la Convention citoyenne propose de renforcer la législation existante, en interdisant les réseaux sociaux avant 15 ans avec vérification d'identité, mais aussi « en paramétrant par défaut le téléphone des enfants à l'achat, et en interdisant la publicité sur les types d'écrans à destination des enfants ».

Autre sujet qui peut contribuer au mal-être des enfants :

la question des temps de transport. Pour réduire ces temps de transport – et permettre ainsi aux jeunes de prolonger leur temps de sommeil –, l'idée est de mettre en place un « plan de mobilité jeunes », qui garantisse partout sur les territoires que les temps de trajet entre le domicile et l'établissement scolaire n'excèdent jamais 45 minutes.

Le temps du déjeuner a aussi été abordé par la convention. Ainsi, la « proposition 6 » vise à garantir à chaque enfant une pause du midi d'une heure et demie minimum, avec un temps de repas de 30 à 45 min dans un environnement adapté et avec une assiette de qualité – une thématique, la qualité de la cantine, qui entre en écho avec notre dernier dossier sur la restauration scolaire et le manifeste pour le bien manger à l'école (lire [ICI](#)).

# Grands Prix PEEP 2026 : c'est parti !

## GRAND PRIX DES JEUNES LECTEURS (GPJL)

Depuis 1985, la PEEP encourage le goût de la lecture chez les jeunes avec le Grand Prix des Jeunes Lecteurs (GPJL). Ce concours est ouvert aux élèves du CM1 à la classe de première. On distingue 8 niveaux dans 4 catégories :

Catégorie 1 : Elèves de CM1, CM2 ;

Catégorie 2 : Elèves de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> ;

Catégorie 3 : Elèves de 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ;

Catégorie 4 : Elèves de 2<sup>nd</sup>e, 1<sup>re</sup>.

Pour participer à cette 42<sup>e</sup> édition, il faut remplir et renvoyer son bulletin de participation ([bulletin à imprimer](#) ou [bulletin dématérialisé](#)) à son APE au plus tard le **11 mars 2026** ; les jeunes lecteurs peuvent également participer en envoyant une vidéo (format MP4) ou un audio (format MP3), d'une durée maximale de 1.30 minute.

Une sélection départementale, puis régionale, ouverte à toutes les écoles, élira le meilleur lecteur.

Ce jeune lecteur recevra une sélection de livres à lire pour nommer le meilleur auteur jeunesse de l'année.

Toutes les informations sur le GPJL (bulletin de participation, calendrier, règlement...) sont à retrouver [ICI](#) !

Prochainement, le comité de lecture aura finalisé sa sélection des ouvrages « jeunesse » qui seront soumis à l'appréciation du jury national. Cette liste sera publiée dans un prochain numéro de La Voix des Parents.



## GRAND PRIX DES JEUNES DESSINATEURS (GPJD)



Créé en 2002 par la PEEP, le Grand Prix des Jeunes Dessinateurs (GPJD) a pour but d'encourager l'expression artistique chez les élèves des classes primaires et de valoriser leur créativité.

Les jeunes participants sont répartis en 6 catégories suivant leur classe : petite et moyenne sections de maternelle ; grande section, CP ; CE1, CE2 ; CM1, CM2 ; classes spécialisées ; dessin collectif (classes entières ou centres de loisirs/périscolaires). Le thème choisi pour cette nouvelle édition du GPJD : « **Dessine ton/tes héros préféré(s)** ».

Les enfants doivent faire parvenir leur dessin à leur association locale PEEP avant le **6 février 2026** – dessin accompagné de l'autorisation parentale de participation. Rappelons que la peinture, les crayons de couleur, les pastels, les feutres et le dessin à l'éponge sont les outils acceptés.

Infos et règlement de cette 25<sup>e</sup> édition du GPJD sont à consulter [ICI](#).